

Pistes de coopération détaillées

Des pistes de coopération détaillées sont précisées pour chacune des orientations stratégiques suivantes :

1. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Renforcer la cohésion de l'espace Manche

2. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Valoriser et renforcer le positionnement territorial de l'espace Manche en Europe

3. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à une navigation sûre dans l'espace Manche

4. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer un développement durable de l'espace Manche

5. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières

1. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Renforcer la cohésion de l'espace Manche

a. Favoriser les échanges et la mobilité, notamment pour les jeunes

- Trouver des formules de coopération en matière d'enseignement supérieur : accords-cadres à trouver (via une conférence des établissements d'enseignement supérieur de la Manche), par exemple, pour l'organisation d'échanges de jeunes en formation ou de cursus de formation transmanche.
- Echanges de jeunes en formation professionnelle (dont hôtellerie restauration) et dans l'enseignement secondaire (collèges et lycées).
- Passeport Mobilité pour les jeunes, favorisant des stages en entreprise en zone Manche pour des apprentis, étudiants ou jeunes demandeurs d'emploi.

b. Développer et faire mieux connaître l'offre touristique de part et d'autre de la Manche

- Création d'une base d'information partagée incluant une offre moins traditionnelle et moins connue, ainsi que les services : aide à la construction de circuits touristiques sur l'ensemble de l'espace Manche.
- Recherches appliquées au tourisme, dont analyse des flux transmanche
- Favoriser l'échange et la fidélisation de clientèles au sein de l'espace Manche sur des produits de court séjour.
- Mieux faire connaître le potentiel touristique de part et d'autre de la Manche, dont les manifestations et événementiel.
- Coopération dans les domaines de la qualité et de la formation.

c. Organiser des événements culturels, sportifs, scientifiques et les mettre en synergie, promouvoir des activités Manche

- Poursuivre et développer colloques, séminaires permettant d'accroître la connaissance mutuelle
- Organiser des débats à l'échelle de l'espace Manche sur des politiques européennes, par exemple sur le Livre vert de la Commission pour une politique intégrée de la mer en Europe
- Organiser ou soutenir de façon conjointe des événements et des projets (scientifiques, culturels, sportifs, ...) porteurs d'une dimension transmanche

d. Perfectionner les outils de connaissance mutuelle et assurer une meilleure diffusion de la connaissance

- Perfectionner des outils de connaissance et de travail commun sur l'espace Manche dans le prolongement de l'Outil d'Intelligence Territoriale EMDI, notamment au travers d'un observatoire des flux humains transmanche.
- Meilleure diffusion de la connaissance scientifique vis à vis du grand public et des acteurs selon des formules adaptées.

e. Création de réseaux sectoriels, notamment dans les domaines de la recherche, des technopôles et parcs d'activité.

f. Renforcer les instances de concertation et de gouvernance territoriale

- Gestion concertée et durable des ressources halieutiques : Conforter la démarche de sous-CCR Manche au sein du CCR des « eaux occidentales nord » (Comité Consultatif Regional)
- Niveau institutionnel et politique :
 - Assemblée des Régions de l'Arc Manche
 - Aller jusqu'à la proposition de solutions institutionnelles : accord d'Etats de coopération transfrontalière franco-britannique à l'instar d'autres zones transfrontalières

2. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Valoriser et renforcer le positionnement territorial de l'espace Manche en Europe

a. Améliorer la fluidité des flux Monde-Europe et les conditions de valorisation de ces flux

- Amélioration des liens intermodaux avec l'hinterland favorisant le report modal du trafic marchandises et passagers de la route vers d'autres modes plus durables dont le maritime, le ferroviaire et le fluvial
- Recherche et valorisation économique des fonctions d'interface, dont logistique
- Promotion de systèmes de transport intelligent, dont recherche et développement
- Etude des scénarios de complémentarités et de concurrence maîtrisée (« coopétition ») des ports dans les échanges internationaux et dans les nouvelles formes de commerce.

b. Renforcer les échanges transmanche et promouvoir un développement équilibré des ports

- Création d'une Fédération des Ports Régionaux et Locaux de la Manche.
- Lancement d'une mission sur les possibilités d'amorçage de services de cabotage : bureau d'affrètement.

c. Amélioration des connexions entre ports, villes et hinterland

3. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Contribuer à une navigation sûre dans l'espace Manche

a. Renforcer la sécurité maritime en Manche

- Harmonisation et renforcement des systèmes d'information et de contrôle du trafic (VTMS)
- Agir pour faire diminuer les abordages en Manche : impliquer le monde du transport maritime, travailler avec les communautés de pêcheurs, sensibiliser les plaisanciers, imaginer, proposer et accompagner les solutions techniques

b. Renforcer la concertation dans la gestion et la prévention des pollutions marines

- Renforcement de la concertation avec les collectivités locales dans la gestion et la prévention des pollutions marines
- Développement d'approches conjointes pour améliorer l'intervention des autorités locales dans la gestion des pollutions marines et de l'après pollution

c. Sécurité en Manche : l'affaire de tous

- Mise en place d'actions d'information des populations locales sur le trafic maritime et sa sécurité dans l'espace Manche
- Sensibiliser les autres régions et Etats européens sur l'importance de la Manche pour l'économie européenne et imaginer des solutions pour garantir la solidarité européenne

4. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Assurer un développement durable de l'espace Manche

a. Constituer des pôles d'excellence transmanche

- Constitution de pôles d'excellence transmanche (ou réseaux) sur quelques thématiques identifiées (technologies marines, énergies renouvelables, gestion des estuaires, des espaces littoraux et des fonds marins, etc.), permettant notamment d'atteindre une meilleure visibilité européenne et internationale :
 - Mise en réseau d'entreprises, de centres de recherche, d'établissement d'enseignement et de formation
 - Mutualisation de données, d'approches, voire de moyens (dont équipements) : projet de laser aéroporté
 - Développement de quelques projets phares dans ces domaines, dont des projets de recherche
 - Communication / promotion d'une expertise à l'échelle internationale
 - Développement des échanges entre professionnels

b. Favoriser l'innovation transmanche

- Initiatives conjointes pour renforcer l'innovation, notamment en terme de :
 - génération de start-up : culture d'entrepreneuriat, rapprochements industrie – recherche, etc.
 - accompagnement de l'innovation : échanges de bonnes pratiques, soutien au développement international, organisation de rencontres ciblées entre centres de recherche et entreprises, etc.

c. Agir et anticiper face au changement climatique

- Se préparer au changement climatique en terme de recherche et de prospective par rapport aux phénomènes d'érosion côtière (défense côtière) et d'inondations
- Communiquer vers le grand public et le secteur professionnel
- Développement des énergies renouvelables, notamment l'éolien (terrestre et marin) et l'hydrolien

d. Assurer un développement touristique compétitif, équilibré et durable

- Renforcer la compétitivité du secteur touristique :
 - Atteindre une haute qualité de service (accueil, accessibilité, etc.)
 - Renforcer la connaissance des clientèles
 - Développement des compétences et formations professionnelles
 - Favoriser les échanges de main d'œuvre
- Promotion d'un tourisme durable et équilibré par le développement d'approches conjointes :
 - développer l'attractivité touristique du littoral sans le dégrader – gestion de la pression touristique – développement des liens littoral – arrière-pays
 - organisation de la mobilité à partir des ports et aéroports, en recherchant des solutions de transport préservant l'environnement
 - développement du tourisme nature et valorisation du patrimoine naturel.
- Encouragement de créneaux porteurs intéressant l'ensemble du bassin de la Manche : croisière en Manche adaptée aux différentes catégories de ports, mise en réseau des ports de plaisance.
- Développement du nautisme durable
- Développer et mettre en relation les réseaux de voies vertes et pistes cyclables

e. Promouvoir une activité de pêche, de culture et d'élevage marins durable et renforcer la connaissance scientifique sur les ressources halieutiques à l'échelle de la Manche

- Renforcement de la connaissance scientifique sur les ressources halieutiques et leurs habitats à l'échelle de la Manche et de sa diffusion comme moyen de gestion durable de ces ressources : suivi des espèces, prévention des risques sanitaires, etc.
- Valoriser l'activité de pêche :
 - qualité des produits
 - attractivité du métier de pêcheur
 - sécurité à bord

5. ORIENTATION STRATÉGIQUE

Promouvoir une gestion intégrée des zones côtières

a. Mettre en commun / harmoniser des données et références

- Mutualisation / harmonisation des données et références communes : base de travail pour une gestion intégrée de l'espace littoral et marin

b. Développer des approches communes et mutualiser les expériences, notamment en matière de gestion et de gouvernance

- Développer et mutualiser les expériences de gouvernance :
 - en terme d'amélioration de la gestion des estuaires, littoraux et fonds marins : mutualiser les approches associant les différentes catégories d'acteurs publics, privés, scientifiques
 - en terme de résolution de conflits déclarés ou potentiels sur l'espace littoral et marin.

